

FONDS POUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI
du Groupe des Nations-Unies pour le Développement (FRH GNUD/UNDG HRF)

Draft programme document

**Renforcement des capacités en gestion des risques de
catastrophes naturelles: construction/réparation des abris anti-
cyclonique, formation à la gestion et la réduction des risques de
catastrophes naturelles**

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s): Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)	Domaine Prioritaire/Secteur : Réduction des risques de catastrophes naturelles
Directeur du Programme: Nom: Luca DALL'OGGIO Adresse: IOM, Area 5, MINUSTAH Logbase Port-au-Prince Haiti Téléphone: +509.3886.4700 Courriel: ldalloggio@iom.int	Ministère ou autre entité nationale: Nom: Mme Alta Jean Baptiste Adresse: Direction de la Protection Civile (DPC), Palais National Port-au-Prince Haiti Téléphone: +509 3478 8039 Courriel: altajeambaptiste@yahoo.com
N° du Programme:	Durée du Programme: Date de démarrage estimée:
Nom du Programme: Renforcement des capacités en gestion des risques de catastrophes naturelles: construction/réparation des abris anti-cyclonique, formation à la gestion et la réduction des risques de catastrophes naturelles.	Lieu(x) couvert(s) par le Programme: Département de l'ouest et autres zones déterminées par la DPC
Description du Programme: Au travers de ce projet, le Département de Protection Civile (DPC) avec le support de l'OIM et en coordination avec le Ministère des Travaux Publics, aspire à continuer le travail commencé sous la Commission Provisoire de Reconstruction d'Haïti (IHRC) - projet approuvé, financé et exécuté par la Fondation Clinton (avec l'assistance technique de l'OIM). Il a pour but de renforcer les capacités préventives faces aux risques de catastrophes au niveau communautaire. Au niveau local et communal, ce projet évoluera avec les objectifs suivants: fournir les formations nécessaires pour réduire les risques de catastrophes, construire des d'abris d'évacuation et réparer les bâtiments communautaires endommagés par le tremblement de terre du 12 janvier, ceux-ci pouvant être utilisés comme lieux d'évacuation en cas de cyclone.	Coût total du Programme: US\$ 2,000,000 UNDG HRF: \$2,000,000 Contribution du Gouvernement: 0 Autres: 0 TOTAL: \$2,000,000
Objectifs de Reconstruction Nationale et Objectifs Immédiats: Améliorer la capacité du gouvernement haïtien, particulièrement dans la phase de préparation aux désastres et faciliter le rétablissement conformément au Plan d'Action Gouvernemental pour le Rétablissement National et le Développement d'Haïti.	
Résultats et Activités Clés: <i>Paragraphe expliquant les détails essentiels du Programme</i> Renforcer les capacités de la DPC dans la phase de préparation aux désastres au niveau communautaire et dans les camps Contribuer pour l'amélioration de la prise en compte des populations vulnérables dans les plans de prévention et gestion des catastrophes naturelles. Fournir des espaces sécurisés aux populations les plus vulnérables en cas de cyclone tropical	
Montant Total Approuvé: \$2,000,000	

Au nom de:

Autorité nationale

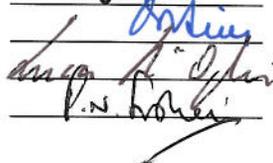
Organisation des NU bénéficiaire¹

Coordinateur Résident des NU

Signature

Date

Nom/Titre



14/2/2011
10/2/2011
16/2/2011

Paul-Alexandre P. Jean, Directeur
L. DALL'OGGIO, CofM OIM
P.N. FISHER, JRSR/RCM

¹ EN cas de Programme Conjoint ajouter des lignes pour chaque agence supplémentaire

Analyse de la situation et du contexte

1.1. Contexte général

Haïti est le pays le plus pauvre de l'Hémisphère Occidental.

Depuis de nombreuses années ce pays, plongé dans un contexte d'instabilité politique, voit sa situation sociale et sociétale s'aggraver par d'autres facteurs comme un fort degré d'insécurité sociale et une impossibilité au niveau économique à générer des revenus constant alors que la majorité de la population ne bénéficie pas d'un accès aux services de base.

La situation de ce pays s'est aggravée en janvier 2010. Haïti a été frappé par un tremblement de terre de magnitude 7.0 dont l'épicentre se situait à environ 15 km au sud-ouest de la capitale Port-au-Prince. Conséquence de ce désastre, plus de 222'000 morts, 300'000 blessés, 105'000 maisons détruites et plus de 208'000 maisons endommagées. Environ un million de personnes vivaient dans les 1'100 camps de fortune depuis la catastrophe. On estime à 600'000 ceux qui ont quitté les zones affectées par le tremblement de terre pour d'autres départements.

Le Cluster CCCM piloté au niveau global et national par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) est l'un des 12 Clusters mis en place pour coordonner la réponse humanitaire en Haïti. La mission du cluster CCCM est de soutenir les acteurs Gouvernementaux et humanitaires pour assurer une réponse efficace dans la gestion et la coordination des camps. Face à l'ampleur des déplacements et l'extrême vulnérabilités en Haïti, il devient nécessaire d'améliorer la phase de préparation aux catastrophes au niveau des camps pour atténuer l'impact des dangers naturels potentiels. Haïti a une longue histoire de catastrophes naturelles incluant inondation, glissements de terrain et cyclones tropicaux. La vulnérabilité du pays est d'autant plus aiguë compte tenu du déplacement massif, de la destruction et des risques de glissement de terrain plus important suite au séisme du 12 janvier.

1.2. Contexte de préparation aux catastrophes

L'OIM a évalué les mécanismes de préparation aux catastrophes en Haïti en mettant accent sur la question des espaces d'évacuation en cas de cyclone tropical. Il a été déterminé que l'infrastructure existante n'a pas la capacité suffisante pour supporter des processus d'évacuation efficaces. Dans le passé, les installations utilisées comme centres d'évacuation étaient celle de l'infrastructure publique comme les écoles, les églises et autres constructions publiques. Un grand nombre de ces structures ont subi des dégâts considérables lors du séisme du 12 janvier, réduisant les options pour des abris d'évacuation en cas d'un cyclone tropical. Il y a un besoin urgent de réparer ces sites d'évacuation et d'en construire de nouveaux pour assurer la protection des populations vulnérables. Dans l'ensemble du pays, en raison du nombre considérable de personnes vivant toujours dans une situation d'extrêmement vulnérabilité, la mise en place de plan et programme de réduction des risques et de gestion des expositions aux catastrophes devraient avoir un impact positif considérable. Considérant l'ampleur du problème mentionné ci-dessus, une grande partie de ce travail doit être entrepris par les bénéficiaires eux-mêmes avec l'expertise technique et les moyens fournis par le gouvernement et ses partenaires.

Selon les estimations de l'OIM, parmi les 680'000 personnes vivant dans les camps de déplacés dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, au moins de 125'000 seraient grandement vulnérables aux inondation, les glissements de terrain et autres effets d'un cyclone tropical. Selon des informations fournies par le gouvernement haïtien, il existe des espaces d'évacuation dans ce secteur mais la capacité d'accueil se limite à 29 000 personnes. Dans le cas d'une évacuation, ces sites seraient utilisés pour héberger la population déplacée des camps, celle déplacée dans les familles hôtes ainsi que les communautés hôtes elles-mêmes.

Ces évaluations sont issues des documents suivants:

- (1) Consolidated Appeals Process 2011 (draft) – compilation of information from Clusters and partner organisations vis-à-vis the humanitarian situation in 2011;
- (2) IOM-UNOPS-CDAC study on information dissemination vis-à-vis cholera (October-November-December 2010);
- (3) IOM Displacement Tracking Matrix (DTM) of IDP statistics;
- (4) DPC lists of potential evacuation sites (PREDICT services (2010), IOM/ DPC (2009), MTPTC/ UNOPS (2010).

1. Raisonnement et approche du projet

2.1. Principaux objectifs du projet

Le projet actuel vise précisément à traiter les écarts mentionnés ci-dessus dans la structure de réponse de réduction des risques de désastres existante en Haïti. Le projet a pour but de contribuer à l'exécution de l'article 4.1.3 (le composant de réduction des risques de désastres) du Plan d'Action pour Haïti en fournissant les espaces d'évacuation supplémentaires dont le besoin devrait surgir. Réduire les risques et l'exposition aux désastres par la formation, l'identification des risques au niveau local et le renforcement des capacités du personnel de la DPC.

Le projet fait partie d'un large programme de 20 millions de dollars qui a pour objectif de fournir des abris adaptés à la population haïtienne la plus exposée au danger des cyclones. Les 2 millions de dollars de subvention de la Commission permettront d'entrer dans la phase fondamentale du programme qu'est la mise en place du programme pilote de 20 abris de Leogane jusqu'ici financé par la Fondation Clinton.

2.2 Raisonnement

Comme précédemment indiqué, la vulnérabilité aux catastrophes naturelles en Haïti – déjà importante avant le 12 janvier – est désormais immense. Cette vulnérabilité s'est répandue et existe dans un grand nombre de communautés incluant les populations: dans les camps, à proximité des rivières ou des canaux, dans les secteurs sujets à des glissements de terrain, les zones côtières, etc.

Les espaces d'évacuation dans le pays sont sérieusement limités, et plus particulièrement vis-à-vis du besoin potentiel. En ce qui concerne les espaces d'évacuation disponibles, les connaissances en normes de construction, des capacités, des installations sanitaires et d'hygiène sont mauvaises. Cependant, des informations sont disponibles pour les sites identifiés compte tenu des dégradations causés par le séisme du 12 Janvier. On constate qu'une grande majorité de ces sites sont trop petits et ne pourraient en aucun cas faire face aux besoins éventuels.

Dans les plans de prévention et gestion des catastrophes, le périmètre de vulnérabilité aussi bien que la disponibilité limitée des ressources et des capacités de réponse à court terme doivent prendre en compte la participation des populations elles-mêmes. Pour que cela soit réalisable, nous devons apporter aux populations la connaissance et les outils nécessaires pour réduire les risques dans leurs zones.

Il est important de noter que la diffusion de messages d'alertes (jaune/orange/rouge) par la DPC et ses partenaires est très efficace et permet d'atteindre une grande partie de la population. Cependant, il y a un manque de compréhension dans l'utilisation de ces informations. De ce fait, la diffusion massive de l'information quant à la réduction des risques reste malgré tout limitée.

Les SMS et autres nouveaux canaux de communication sont globalement efficaces, mais ne peuvent pas être les principaux moyens de communication avec les populations vulnérables. L'utilisation de méthodes plus traditionnelles comme la radio ou encore le face à face sont beaucoup plus pertinents pour transmettre les informations. Les SMS et les nouveaux médias peuvent être utilisés pour le suivi et en renfort de la bonne diffusion de l'information. Malheureusement, et pour des raisons évidentes, la communication dans les zones rurales reste beaucoup plus difficile que dans les zones urbaines.

Bien que les cartes soient disponibles, elles sont souvent basées sur des données inadéquates, incomplètes ou obsolètes. Par conséquent, les informations sur les risques relatifs aux inondations et glissements de terrain sont limitées. Cette contrainte associée au degré de vulnérabilité et des risques encourus par la population compromet la capacité d'anticiper l'organisation d'évacuation en cas de cyclone tropical.

2.3. Création de synergies avec des initiatives existantes

Ce projet s'appuie sur une variété de partenariats et d'initiatives existantes de la DRR.

Le projet vient en complément des activités UNDP/IOM pour le renforcement des capacités et vise à augmenter le nombre d'abris afin de fournir aux familles habitant dans les zones les plus vulnérables un lieu d'accueil en cas d'urgence. Le projet complètera ainsi le travail réalisé par l'OIM (géré par le Cluster Abris), en support à la DPC en 2008-2009. Ce chantier a permis

d'identifier et de cartographier les abris anti-cycloniques à travers le pays et la construction de nouveaux abris dans la plupart des zones vulnérables.

Des discussions ont été engagées avec PNUD pour assurer la cohérence dans l'appui au renforcement des capacités prévues pour la DPC. Bien que que les efforts du PNUD soient axés sur le renforcement des capacités de la DPC aux niveaux national et départemental, la mise en œuvre de ce projet permettra d'élargir ces activités aux collectivités et aux municipalités.

Le projet s'intègre également aux activités de l'OIM et de l'UNOPS pour la mise en place de mesures d'atténuation pour réduire les impacts des catastrophes naturelles dans les camps les plus vulnérables.

2.4 Bénéficiaires du projet

Ce projet cible sont les bénéficiaires suivants :

- Les personnes qui utilisent des abris d'évacuation en cas de cyclones ou d'autres événements nécessitant une évacuation (beneficiaries directs).
- Les personnes qui utilisent les constructions durant des périodes non critiques (bénéficiaires indirects).
- Les personnes qui participent à la construction (bénéficiaires directs).
- Les individus qui reçoivent la formation par des équipes de terrain (bénéficiaires directes), aussi bien que les membres leur famille (bénéficiaires direct).
- Les personnes dans communautés environnantes (bénéficiaires indirect).
- Les personnes appartenant à des groupes sensiblement vulnérables c'est-à-dire les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Le projet permettra de répondre aux besoins spécifiques des groupes vulnérables par (i) la conception d'abris qui garantissent que les hommes et les femmes aient des toilettes séparées, des installations sanitaires, de l'éclairage et que toutes les autres mesures de protection soient également prévues; (ii) y compris dans le programme de formation des modules spécifiques sur la protection, l'évacuation et les stratégies générales de préparation aux catastrophes pour les groupes vulnérables. Le personnel sera formé pour offrir ces formations de manière à atteindre un plus grand nombre de groupes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées et personnes handicapées)

2.5 Stratégie de renforcement des capacités

OIM envisage le renforcement des capacités des autorités nationales par le biais de: (i) la gestion globale du projet et des activités de la DPC; (ii) la formation du personnel de la DPC à la réduction des risques de catastrophes sur le terrain, et (iii) la formation de la DPC dans la gestion des centres d'évacuation. OIM entend aussi renforcer les capacités de la société civile au travers de ses relations de longue date avec de nombreuses communautés en Haïti. La mise en œuvre de ce projet comprendra des consultations avec les membres de la communauté, les dirigeants communautaires et les autorités locales concernant les aspects pertinents du projet. Les formations proposées par l'OIM dans le cadre de ce projet sont conçus dans un esprit de solutions durables. Leur structure garantit que les besoins et caractéristiques spécifiques de la communauté soient pris en compte, que les résultats des formations soient eux-mêmes la propriété de la communauté et qu'un transfert des connaissances au sein et parmi les communautés à risque soit établi. Les centres communautaires et les bâtiments proposés dans ce document impliqueraient obligatoirement des membres de la communauté dans les phases de planification, mise en œuvre et suivi. De ce fait, les membres de la communauté seront les bénéficiaires directs de ce projet à la fois pendant sa mise en œuvre mais aussi dans leur utilisation en tant que lieux d'évacuation ou centres municipaux.

2. Cadre logique

Objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Principales hypothèses
<p>Objectif global :</p> <p>Augmenter la capacité du gouvernement haïtien, particulièrement dans la phase de préparation aux catastrophes et faciliter le rétablissement conformément au Plan d'Action Gouvernemental pour le Rétablissement national et le Développement d'Haïti.</p>	<p>Améliorer la capacité gouvernement haïtien dans réduction des risques de catastrophes et la phase de préparation par la formation terrain et l'augmentation d'espaces d'évacuation disponibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers réguliers sur le terrain avec des formateurs pour faciliter l'apprentissage et le partage d'information; • Surpervision terrain par le personnel OIM; • Visite des sites en construction et contrôle des entrepreneurs • Photographies, témoignages et rapport réguliers sur les d'activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est supposé que le Gouvernement haïtien contribuera dans les apports nécessaires pour permettre la conception du programme d'études recevant une formation et que le personnel participera entièrement au soutien d'activités de programme. • Il est supposé que le gouvernement haïtien identifiera suffisamment de terres appropriées pour le placement des centres d'évacuation. • Il est prévu que les activités du programme continuent d'avoir lieu dans le cadre d'efforts plus larges lancé par la communauté internationale pour aider Haïti à répondre et faire face aux problèmes liés aux catastrophes naturelles. • Il est supposé également qu'aucune grande catastrophe naturelle, incidents politiques ou économiques liés à la sécurité auront lieu pendant le processus de mise en œuvre du programme pouvant retarder le calendrier d'exécution du projet ou porter atteinte à la stratégie du programme.
<p>Objectifs immédiats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de la DPC dans la phase de préparation aux désastres au niveau communautaire et dans les camps • Contribuer pour l'amélioration de la résistance des populations vulnérables • Fournir des espaces sécurisés aux populations les plus vulnérables en cas de cyclone tropical 	<ul style="list-style-type: none"> • Un minimum de 6 formations pour les formateurs sur la phase de préparation aux catastrophes désastre des formateurs; • Un minimum 10 formations pour un total de 200 participants devront être réalisés; et • Sept nouveaux abris d'évacuation de 500 m2 	<ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers réguliers sur le terrain avec des formateurs pour faciliter l'apprentissage et le partage d'information; • Surpervision terrain par le personnel OIM; • Visite des sites en construction et contrôle des entrepreneurs • Photographies, témoignages et rapport régulières sur les 	<p>(Lien entre l'objectif spécifique et l'objectif global)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est supposé que le Gouvernement haïtien contribuera dans les apports nécessaires pour permettre la conception du programme d'études recevant une formation et que le personnel participera entièrement au soutien d'activités de programme. • Il est supposé que le

	<p>chacun devront être construit et convenablement équipé et 8 bâtiments municipaux réparés et convenablement équipés.</p>	<p>d'activités.</p>	<p>gouvernement haïtien identifiera suffisamment de terres appropriées pour le placement des centres d'évacuation.</p> <ul style="list-style-type: none"> Il est prévu que les activités du programme continuent d'avoir lieu dans le cadre d'efforts plus larges lancé par la communauté internationale pour aider Haïti à répondre et faire face aux problèmes liés aux catastrophes naturelles. Il est supposé également qu'aucune grande catastrophe naturelle, incidents politiques ou économiques liés à la sécurité auront lieu pendant le processus de mise en œuvre du programme pouvant retarder le calendrier d'exécution du projet ou porter atteinte à la stratégie du programme.
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement d'une formation pour la phase de préparation aux catastrophes sur le terrain et adaptés au contexte post-catastrophes en Haïti; Conduite de la formation pour la phase de préparation aux catastrophes et réduction des risques sur le terrain; Faciliter la formation aux risques et réduction des risques désastres pour les formateurs Construire des centres d'évacuation pour héberger IDPS extrêmement vulnérable en cas de cyclone Réparer des bâtiments communautaires qui peuvent être utilisés comme des abris d'évacuation en cas d'ouragan 	<ul style="list-style-type: none"> Developper une formation multi- modules sur la réduction de risque de désastre sur le terrain Un minimum de 6 formations pour les formateurs sur la phase de préparation aux catastrophes désastre des formateurs; Un minimum 10 formations pour un total de 200 participants devront être réalisé; et Sept nouveaux abris d'évacuation de 500 m2 chacun devront être construit et convenablement équipé et 8 bâtiments municipaux réparés et convenablement équipés. 	<ul style="list-style-type: none"> Des ateliers réguliers sur le terrain avec des formateurs pour faciliter l'apprentissage et le partage d'information; Supersivion terrain par le personnel OIM; Visite des sites en construction et contrôle des entrepreneurs Photographies, témoignages et rapport réguliers sur les d'activités. 	<p>(Lien entre le résultat et l'objectif spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none"> Il est supposé que le Gouvernement haïtien contribuera dans les apports nécessaires pour permettre la conception du programme d'études recevant une formation et que le personnel participera entièrement au soutien d'activités de programme. Il est supposé que le gouvernement haïtien identifiera suffisamment de terres appropriées pour le placement des centres d'évacuation. Il est prévu que les activités du programme continuent d'avoir lieu dans le cadre d'efforts plus larges lancé par la communauté internationale pour aider Haïti à répondre et faire face aux problèmes liés aux catastrophes naturelles. Il est supposé également qu'aucune grande catastrophe naturelle, incidents politiques ou économiques liés à la sécurité auront lieu pendant le processus de mise en œuvre du programme pouvant retarder le calendrier d'exécution du projet ou porter atteinte à la stratégie du programme.

<p>Activités :</p> <p><u>Result 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Consulter les parties prenantes au niveau des communes pour de recueillir des informations précises et spécifiques sur Haïti en faveur du développement du camp de la RRC et du programme de formation; • Effectuer le profilage des participants, y compris des informations sur leur expérience et leurs besoins d'apprentissage, l'adaptation du matériel, la planification des sessions, des visites de terrain, des interviews et la mise en place du site le cas échéant; • Élaborer des programmes spécifiques pour la formation au niveau du camp de préparation aux catastrophes. <p><u>Result 2:</u> Faciliter l'aide au transport pour les participants et la mobilisation communautaire;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la formation de préparation aux catastrophes, notamment les enseignements tirés des sessions; • les évaluations de formation conduite pour assurer l'efficacité de la formation; • Appliquer une formation dans des camps identifiés sans les organismes de gestion des camps. <p><u>Result 3:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer et finaliser une catastrophe localement pertinentes camp d'entraînement de préparation manuelle; • Identifier les représentants DPC et 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une formation multi- modules sur la réduction de risque de désastre sur le terrain • Un minimum de 6 formations pour les formateurs sur la phase de préparation aux catastrophes désastre des formateurs; • Un minimum 10 formations pour un total de 200 participants devront être réalisés; et • Sept nouveaux abris d'évacuation de 500 m2 chacun devront être construit et convenablement équipé et 8 bâtiments municipaux réparés et convenablement équipés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers réguliers sur le terrain avec des formateurs pour faciliter l'apprentissage et le partage d'information; • Surpervision terrain par le personnel OIM; • Visite des sites en construction et contrôle des entrepreneurs • Photographies, témoignages et rapport réguliers sur les d'activités. 	<p>(Lien entre l'activité et le résultat attendu)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est supposé que le Gouvernement haïtien contribuera dans les apports nécessaires pour permettre la conception du programme d'études recevant une formation et que le personnel participera entièrement au soutien d'activités de programme. • Il est supposé que le gouvernement haïti identifiera suffisamment de terres appropriées pour le placement des centres d'évacuation. • Il est prévu que les activités du programme continuent d'avoir lieu dans le cadre d'efforts plus larges lancé par la communauté internationale pour aider Haïti à répondre et faire face aux problèmes liés aux catastrophes naturelles. • Il est supposé également qu'aucune grande catastrophe naturelle, incidents politiques ou économiques liés à la sécurité auront lieu pendant le processus de mise en œuvre du programme pouvant retarder le calendrier d'exécution du projet ou porter atteinte à la stratégie du programme.

<p>les dirigeants communautaires à participer à FdF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la formation des formateurs • Imprimer et diffuser le manuel de formation <p><u>Result 4:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler en étroite collaboration avec le gouvernement national et local pour identifier les sites appropriés pour construire des centres communautaires; • Travailler en étroite collaboration avec les fonctionnaires des administrations nationales pour assurer l'importation des matériaux nécessaires en temps opportun; • Identifier les entrepreneurs et autres entités concernées ont convenu de préparer des sites, de construire toutes les infrastructures de drainage approprié et extérieures; • Construction de centres d'évacuation. <p><u>Result 5:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'identification de constructions communautaires endommagées dans des Secteurs à haut risques itinéraires des communautés déplacées vivant a proximité d'espace d'évacuation • Évaluation des constructions • Négociations et accord avec Propriétaires des terrains et entités gouvernementales appropriées • Identification d'entrepreneur et d'Autres entités appropriées • Réparation de constructions 			
---	--	--	--

3. Budget du projet

UNDP a besoin d'un résumé du budget en format standard, ce qui est présenté ci-dessous.

BUDGET DU PROGRAMME	
CATEGORIES	MONTANT
1. Provisions, produits, équipement et transport	US\$ 877,200
2. Personnel (personnel, consultants et voyage)	US\$ 269,600
3. Formation des partenaires	US\$ 132,000
4. Contracts	US\$ 518,000
5. Autres coûts directs	US\$ 88,914
Sous-Total Coûts du Programme	US\$ 1,885,714
Frais de gestion (5%)**	US\$ 94,286
Frais de l'Agent administratif (1%)**	US\$ 20,000
TOTAL	US\$ 2,000,000

4. Gestion et coordination

5.1. Contexte de coordination

L'OIM travaille en étroite coordination avec le Gouvernement Haïtien. Des réunions ont lieu entre l'ONU, l'OIM et différents représentants du gouvernement dont le Premier Ministre, le Ministre de l'Intérieur (chargés de la coordination générale des efforts de secours du gouvernement haïtien), le Ministère de la Protection Civile (DPC) ainsi que ses comités de gestion des risques de catastrophes et le Ministère des Travaux Publics.

Ce projet vient en appui au Plan d'action gouvernemental pour le redressement national et le développement d'Haïti. La consultation et coordination avec le gouvernement sont indispensables pour assurer l'appropriation et l'entretien des sites une fois terminés. Les ingénieurs de l'OIM travailleront en étroite collaboration avec le gouvernement et les entrepreneurs afin de garantir que les structures sont conformes aux normes haïtiennes et internationales pour la sécurité et la sûreté des personnes évacuées lors des cyclones.

La section 2.3 renseigne de manière plus détaillée comment ce projet vient compléter es projets RRC existants des Nations Unies

5.2. Les modalités d'exécution

OIM veut soutenir au travers de ce projet, les efforts de la Direction la Protection Civile (DPC) partie prenante de cette initiative. D'autres institutions gouvernementales, comme le Ministère des Travaux Publics seront aussi impliquées dans les activités spécifiques se rapportant à leur mandat.

Des offres appels d'offres seront ouverts et OIM prendra en charge la sélection des entrepreneurs pour la construction d'abris anti-cyclonique et des infrastructures exigées.

Le gouvernement haïtien

Les agences haïtiennes appropriées, en particulier la Direction la Protection Civile du Ministère de l'Intérieur s'engagera dans la mise à disposition du personnel nécessaire pour les activités du projet; y compris la formation et facilitera aussi la mise en oeuvre d'autres activités. Le Ministère de l'Intérieur nommera le personnel devant participer à la formation et aux autres activités. La DPC, avec le support de l'OIM procédera au choix des sites pour la conception des abris à construire ou réhabiliter.

D'autres agences nationales appropriées déjà actifs dans la coordination et des efforts d'état de préparation de secours seront aussi inclus dans les activités.

OIM

L'OIM (agence d'exécution) assurera la gestion globale du projet ainsi que le support technique. En qualité de gestionnaire du projet en étroite collaboration OIM devra superviser la mise en œuvre du projet et le suivi des progrès accomplis, avec des inputs et le soutien du Chef Mission, à qui il faudra faire des rapports en conséquence ainsi qu'à l'unité d'urgence et post-conflit, de son siège à Genève.

OIM sera responsable d'assurer la liaison avec les bailleurs de fonds y compris la préparation des rapports pour chaque étape, le contrôle budgétaire, le suivi et l'évaluation, la réalisation des rapports d'avancement du projet, le maintien des comptes du projet et la mise à jour des registres financiers.

L'OIM, en tant qu'agent d'exécution, sera responsable des opérations financières, des achats et des marchés, coordonné de manière appropriée avec les partenaires du gouvernement haïtien.

5.3. Capacité d'organisation nationale

OIM veut soutenir au travers de ce projet, les efforts de la Direction la Protection Civile (DPC) partie prenante de cette initiative. D'autres institutions gouvernementales, comme le Ministère des Travaux Publics seront aussi impliquées dans les activités spécifiques se rapportant à leur mandat.

L'OIM est présente en Haïti depuis 1994. Le on siège est basé à Port-au-Prince et il existe plusieurs sous-bureaux (Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Léogane, Les Cayes, Petit-Goâve, Saint Marc, Gonaïves et Port-de-Paix). Les programmes en cours et les projets couvrent des activités telles que la réponse humanitaire et l'urgence, le redressement rapide, la stabilisation des communautés post-crise, et la gestion des migrations.

L'OIM en Haïti fait partie de l'équipe pays des Nations Unies et travaille en étroite collaboration avec les partenaires des Nations Unies sur la réponse d'urgence et de relèvement précoce. L'OIM fait également partie de l'équipe d'intervention d'urgence nationale et collabore étroitement avec la DPC. De plus, l'OIM est le leader du cluster CCCM (Camp Coordination and Camp management Cluster), et participe activement à divers clusters, y compris le Pôle Logement pour la fournir des hébergements de transition et des biens non alimentaires à des populations touchées par le séisme et les premiers membres de récupération de cluster et les autorités locales pour les activités de Cash for work.

De solides partenariats entre l'OIM le gouvernement local et central, la société civile et le secteur privé favorisent la stabilisation de la population et la gestion des migrations. Conformément au mandat de l'OIM à l'appui sûr et ordonné de la mobilité humaine, des résultats significatifs ont été réalisés dans les domaines de la migration, la réduction des risques de catastrophes, la résolution des conflits et l'aide humanitaire aux personnes déplacées ainsi que les communautés d'accueil.

L'OIM a une grande expérience dans les projets d'urgence et de stabilisation en Haïti, et a été active dans la réalisation de programmes de grande envergure visant à promouvoir les efforts de stabilisation pour la mise en place d'un gouvernement constitutionnel et des organes de l'Etat pour l'application des lois en Haïti, tout en améliorant le climat pour le développement à long terme. Ces programmes ont amélioré les conditions socio-économiques de la population grâce à des programmes de main-d'œuvre pour la reconstruction des infrastructures et des installations des communautés qui ont été victimes des précédents cyclones. Depuis 2004, l'OIM a mis en œuvre un Programme de promotion de Revalorisation et de l'Entente et de la Paix (PREPEP) et l'Initiative de stabilisation Haïti (HSI) des programmes qui favorisent la stabilisation de la population grâce à la participation communautaire à la réhabilitation des infrastructures de base et d'autres axées sur la collectivité des projets en Haïti les principaux centres urbains et volatile. En 2007, l'OIM déploie le composant du programme de développement communautaire de l'HSI à Cité Soleil. Plus de 240 de ces petits projets communautaires prioritaires ont été identifiés et mis en œuvre avec des groupes crédibles sur une période de deux ans grâce aux résultats d'une approche multi-facettes intégrées comprenant des interventions de développement communautaire (les infrastructures locales et des subventions), l'opportunité de générer des revenus, la gouvernance locale et la justice.

5. Suivi, évaluation et reporting

Le personnel du projet effectuera des visites régulières sur site pour : s'assurer de l'achèvement des projets de construction et de réhabilitation à l'échéance, superviser le personnel et les formateurs, en coordination avec les homologues gouvernementaux concernés. Les ingénieurs de projet et le personnel suivront de près la qualité du travail effectué par les entrepreneurs.

Étant donné que l'OIM a déjà une vaste expérience en Haïti avec des projets similaires, l'organisation dispose de solides capacités pour le suivi et l'évaluation de ce type de programme spécifique. L'OIM a également la capacité de mettre en place les procédures et programmes pour atténuer les dommages environnementaux. La présence de l'OIM sur le terrain permettra de mettre sous contrôle les interventions à la fois dans le département de l'Ouest que dans les autres provinces.

L'OIM se doit de respecter un ensemble de règles et réglementations en matière de gestion et de financement qui garantiront la transparence de l'utilisation des fonds de la Commission.

7. Analyse et gestion des risques

Les hypothèses suivantes ont été formulées concernant les risques potentiels pour la mise en œuvre de ce projet:

- Il est supposé que le Gouvernement haïtien contribuera dans les apports nécessaires pour permettre la conception du programme d'études recevant une formation et que le personnel participera entièrement au soutien d'activités de programme.
- Il est supposé que le gouvernement Haïti identifiera suffisamment de terres appropriées pour le placement des centres d'évacuation.
- Il est prévu que les activités du programme continuent d'avoir lieu dans le cadre d'efforts plus larges lancé par la communauté internationale pour aider Haïti à répondre et faire face aux problèmes liés catastrophes naturelles.
- Il est supposé également qu'aucune grande catastrophe naturelle, incidents politiques ou économiques liés à la sécurité auront lieu pendant le processus de mise en œuvre du programme pouvant retarder le calendrier d'exécution du projet ou porte atteinte à la stratégie du programme.

Grâce à son expertise en matière foncière, et son expérience dans le pays et dans ce domaine, l'OIM fera tout son possible pour s'assurer que les risques posés par les hypothèses décrites ci-dessus sont dans la mesure du possible réduits au minimum.

6. Agenda

Du: date de démarrage du Programme : 1 Février 2011													
Au: date de clôture du Programme : 31 Janvier 2012													
Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
Résultat 1: Développement d'un cursus en cas de catastrophe au niveau du terrain de formation de préparation adaptée au contexte post-catastrophe en Haïti													
Préparation Activité 1 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 1 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 2 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 2 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 3 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 3 (intitulé)													IOM and DPC

Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
Résultat 2: Réalisation de la préparation aux catastrophes et de formation sur le terrain de réduction des risques													
Préparation Activité 1 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 1 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 2 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 2 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 3 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 3 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 4 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 4 (intitulé)													IOM and DPC

Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
Résultat 3: Facilitation de la formation à la réduction des risques de catastrophe de formateurs													
Préparation Activité 1 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 1 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 2 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 2 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 3 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 3 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 4 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 4 (intitulé)													IOM and DPC

Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
Résultat 4: Création de centres d'évacuation à la maison de personnes déplacées extrêmement vulnérables en cas de cyclone													
Préparation Activité 1 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 1 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 2 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 2 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 3 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 3 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 4 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 4 (intitulé)													IOM and DPC

Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
Résultat 5: Réparation de bâtiments communautaires qui peuvent être utilisés comme centres d'évacuation en cas de cyclone													
Préparation Activité 1 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 1 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 2 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 2 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 3 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 3 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 4 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 4 (intitulé)													IOM and DPC
Préparation Activité 5 (intitulé)													IOM and DPC
Exécution Activité 5 (intitulé)													IOM and DPC

Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
Evaluation du Programme													IOM and DPC

FONDS POUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI (FRH)
du Groupe des Nations-Unies pour le Développement

Résumé du programme

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)	Domaine Prioritaire:	Réduction des risques de catastrophes		
Autorité(s) nationale(s):	Direction de la Protection Civile (Ministère de l'Intérieur); Ministère des Travaux Publics				
Numéro du Programme:					
Nom du Programme:	Renforcement des capacités en gestion des risques de catastrophes naturelles: construction/réparation des abris anti-cyclonique, formation pour la gestion et la réduction des risques de catastrophes naturelles				
Budget Total:	US\$ 2,000,000				
Zone d'intervention:	Département de l'ouest et autres zones déterminées par la DPC				
Date d'approbation:					
Durée du Programme:	1 an	Date de démarrage:	1 Février 2011	Date de clôture:	31 Janvier 2012
Description du Programme:	Au travers de ce projet, le Département de Protection Civile (DPC) avec le support de l'OIM et en coordination avec le Ministère des Travaux Publics, aspire à continuer le travail commencé sous la Commission Provisoire de Reconstruction d'Haïti (IHRC) - projet approuvé, financé et exécuté par la Fondation Clinton (avec l'assistance technique de l'OIM), dans le but de renforcer les capacités de préparation aux catastrophes au niveau communautaire. Au niveau local et communal, ce projet évoluera avec les objectifs suivants: fournir les formations nécessaires pour réduire les risques de catastrophes, construire des abris d'évacuation et réparer les bâtiments communautaires endommagés par le tremblement de terre du 12 janvier ceux-ci pouvant être utilisés comme lieux d'évacuation en cas de cyclone.				

Objectif global:	Améliorer la capacité du gouvernement haïtien, particulièrement dans la phase de préparation aux désastres et faciliter le rétablissement conformément au Plan d'Action Gouvernemental pour le Rétablissement National et le Développement d'Haïti.
Objectifs immédiats:	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de la DPC dans la phase de préparation aux désastres au niveau communautaire et dans les camps • Contribuer pour l'amélioration de la résistance des populations vulnérables • Fournir des espaces sécurisés aux populations les plus vulnérables en cas de cyclone tropical

Résultats et activités clefs:	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de la DPC dans la phase de préparation aux désastres au niveau communautaire et dans les camps • Contribuer à l'améliorer la résistance des populations vulnérables • Fournir des espaces sécurisés aux populations les plus vulnérables en cas de cyclone tropical
Approvisionnement:	